



DECISION N° 2022-559

Appel d'Offres relatif à une Mission d'études opérationnelles sur des ilots à Saint Jacques dans le cadre du Nouveau programme national de rénovation urbaine

Direction Commande Publique et Achats
Division Marchés Publics

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT;

Considérant qu'au terme de la consultation organisée selon l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, il convient de conclure un marché concernant une **mission d'études opérationnelles sur des ilots à Saint Jacques dans le cadre du Nouveau programme national de rénovation urbaine.**

Le présent marché est estimé à 300 000 € HT et se décompose en 9 lots, estimés comme suit :

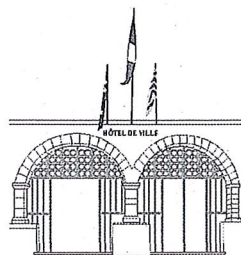
Lot 1 - ilot 1 : Le montant estimatif est de 28 000 € HT, et un délai d'exécution de 4 mois.

Lot 2 - ilot 2 : Le montant estimatif est de 28 000 € HT, et un délai d'exécution de 4 mois.

Lot 3 - ilot 4 : Le montant estimatif est de 24 000 € HT, et un délai d'exécution de 4 mois.

Lot 4 - ilot 5 : Le montant estimatif est de 16 000 € HT, et un délai d'exécution de 4 mois.

Lot 5 - ilot 11 : Le montant estimatif est de 32 000 € HT, et un délai d'exécution de 5 mois.



Lot 6 - ilot 12 : Le montant estimatif est de 36 000 € HT, et un délai d'exécution de 5 mois.

Lot 7 - ilot 13 : Le montant estimatif est de 36 000 € HT, et un délai d'exécution de 5 mois.

Lot 8 - ilot 15 : Le montant estimatif est de 24 000 € HT, et un délai d'exécution de 4 mois.

Lot 9 - ilot 18 : Le montant estimatif est de 48 000 € HT, et un délai d'exécution de 5 mois.

Le marché est conclu pour une durée globale de 24 mois.

L'exécution des prestations débute à compter de la date de l'ordre de service.

Un avis d'appel public à la concurrence a été transmis le 13 avril 2022 au BOAMP et inséré sur le site internet de la ville, publié le 15 avril 2022 au BOAMP et sur le JOUE. Cet avis fixait la date limite de remise des offres au 20 mai 2022 à 12h00 dernier délai.

Une offre électronique a été réceptionnée dans les délais.

Considérant que, suite à l'analyse de la candidature, il en ressort dans son ensemble que le candidat n'a pas répondu en totalité aux obligations imposées dans le dossier de consultation.

Considérant que le règlement de la consultation exigeait une équipe constituée d'un maître d'œuvre pour les études d'opportunités urbanistiques et architecturales et d'un BET structure pour l'évaluation des équipes techniques.

Toutefois, le candidat a indiqué vouloir s'associer à un BET Structures en tant que sous-traitant sans fournir la déclaration de sous-traitance, ni aucun élément permettant de connaître les moyens et les compétences de l'entreprise de sous-traitance.

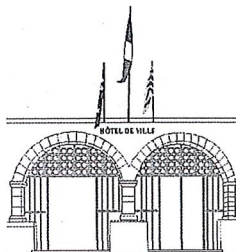
En conséquence de ce qui précède, la candidature du candidat a été déclarée non admise.

La Commission d'Appel d'offres en date du 25 mai 2022 a décidé de déclarer infructueux ce marché.

DECIDE

ARTICLE 1 :

De classer sans suite pour cause d'infructuosité le marché relatif à la **mission d'études opérationnelles sur des ilots à Saint Jacques dans le cadre du Nouveau programme national de rénovation urbaine.**



ARTICLE 2 :

Monsieur le Directeur Général des Services,
Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services,
Monsieur le Receveur Municipal,
Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente
décision.

Fait à Perpignan, le 08 JUIL. 2022

ID Télétransmission : 066-216601337-20220708-158394-A2-1-1

Accusé reçu le : 08 JUIL. 2022

Affiché le : 08 JUIL. 2022

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint

